Bulletin
de la Banque de France

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026

267/2

Le paradoxe du billet de 5 € : très utile mais trop peu disponible

Le billet de 5 € est un incontournable des transactions du quotidien, au marché ou dans les commerces de proximité. Il est plus malmené, plié et chiffonné que toutes les autres coupures. Les commerçants ont tendance à le garder dans leurs tiroirs-caisses, car il est pratique pour rendre la monnaie. Résultat, ce billet revient peu aux bornes de la filière fiduciaire française, c'est-à-dire aux acteurs autorisés à le retirer de la circulation pour le remplacer par un billet de bonne qualité (Banque de France et opérateurs agréés de recyclage des billets). Quand il y revient, il est souvent dans un état dégradé. Cela représente un défi majeur pour la Banque de France, qui a pour mission d'assurer la qualité des billets en circulation en France.

Ce constat n'est pas nécessairement partagé avec les autres pays de la zone euro, où l'usage des espèces, les flux touristiques ou encore les réglementations bancaires diffèrent.

Stéphanie LANGE
Direction générale des Moyens de paiement

Victor FRANGIN et Isabelle VALDÉS-CURIEN
Direction des Études et de la Surveillance des paiements

Cécile DEZAN
Direction des Activités fiduciaires

Codes JEL
D01, E4, E41, E42, E5, E51, E52 et E58

3 billets
chaque citoyen de la zone euro détient en moyenne 3 billets de 5 €

77 %
la part des consommateurs qui privilégient un billet de 5 € par rapport aux pièces pour le rendu de monnaie

142 millions
le nombre de billets de 5 € émis en France métropolitaine en 2025

Flux des billets de 5 € à 50 € aux bornes de la filière fiduciaire en France métropolitaine en 2025
(en milliards de billets)

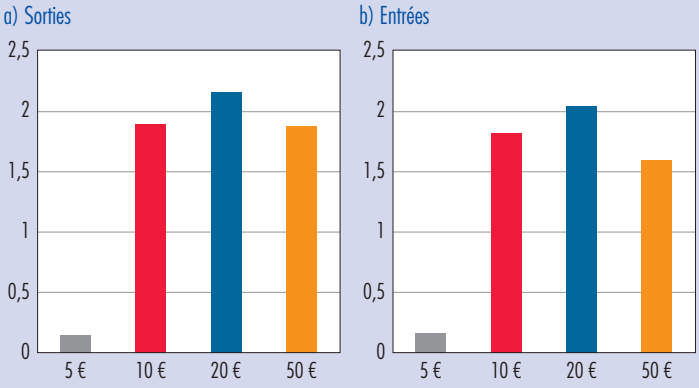

Note : Les bornes de la filière fiduciaire désignent la Banque de France et les opérateurs agréés de recyclage des billets (banques, transporteurs de fonds et quelques grandes enseignes).
Sources : Banque de France et acteurs de la filière fiduciaire.

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

1 Le paradoxe du billet de 5 €

Un billet essentiel, qui circule sous les radars

Il fait discrètement partie du quotidien des Français et mérite pourtant que l'on s'y intéresse de plus près. En effet, le billet de 5 € révèle un paradoxe étonnant.

D'une part, il occupe une place essentielle dans l'économie du quotidien. En tant que plus petite coupure en euro, il joue un rôle incontournable dans les paiements de faible montant. En effet, 68 % des paiements de moins de 5 € sont réglés en espèces [1]. Près d'un consommateur sur deux le consacre à cette utilisation précise, cf. graphique 1. On le retrouve dans de nombreux usages du quotidien : l'achat d'une baguette, d'un journal ou encore lors de petites transactions entre particuliers. Il constitue souvent le premier billet manipulé par les enfants, qu'il s'agisse d'argent de poche glissé par un parent ou des économies conservées dans une tirelire. Il est également précieux pour le rendu de monnaie des commerçants. Ainsi, pour une valeur équivalente, 77 % des Français préfèrent recevoir la monnaie avec un billet de 5 € plutôt qu'avec des pièces, cf. graphique 2. Le billet de 5 € est aussi synonyme d'inclusion financière. Pour les personnes aux revenus modestes, il demeure un moyen de paiement simple et concret qui leur permet de gérer leur budget au quotidien et de constituer une épargne.

D'autre part, le billet de 5 € fait figure de denrée rare, à cause d'un cycle de vie singulier qui le distingue des autres coupures et qui échappe en grande partie aux acteurs de la filière fiduciaire française [2]. Au cours de son cycle de vie, un billet emprunte en effet des canaux de circulation bien définis (cf. encadré 1). Notamment, il évolue entre le circuit institutionnel, coordonné par la Banque de France (partie haute de l'illustration de l'encadré), et l'économie de proximité (partie basse de l'illustration de l'encadré). Le circuit institutionnel regroupe les étapes où il est fabriqué, émis, trié, contrôlé et remis en circulation. Une fois mis en circulation, le billet est utilisé classiquement comme moyen de paiement et de thésaurisation.

G1 Utilisation d'un billet de 5 € rendu en monnaie par un commerçant à la suite d'un achat

« Un commerçant vous rend la monnaie avec un billet de 5 €. Qu'en faites-vous ? »

(en %)

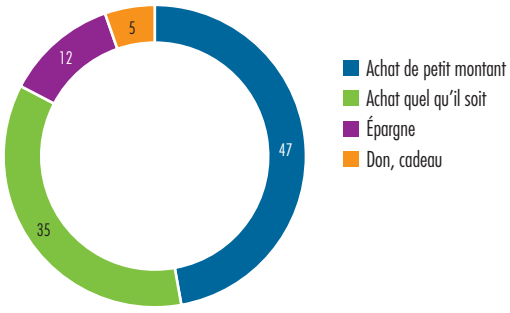

Note : Les sondages LinkedIn et Instagram ont été réalisés auprès de respectivement 2 604 et 676 répondants.
Source : Banque de France (sondage LinkedIn et Instagram sur l'usage des billets de 5 €, septembre 2026).

G2 Préférence des répondants entre billet ou pièces pour un montant de 5 €

« Votre achat coûte 15 € et vous donnez un billet de 20 € à un commerçant. Vous préférez récupérer vos 5 € sous [quelle] forme ? »

(en %)

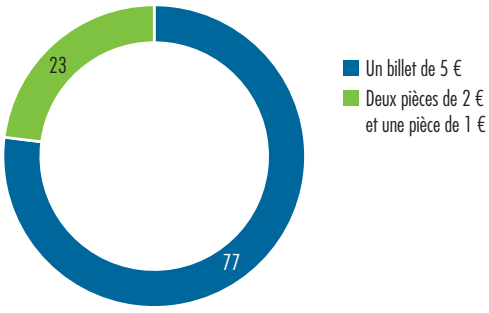

Note : Les sondages LinkedIn et Instagram ont été réalisés auprès de respectivement 2 604 et 676 répondants.
Source : Banque de France (sondage LinkedIn et Instagram sur l'usage des billets de 5 €, septembre 2026).

1 Cf. *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE) – 2024 (Étude sur les habitudes de paiement des consommateurs dans la zone euro – 2024)*, Banque centrale européenne.

2 Dans ce *Bulletin*, l'expression filière fiduciaire est utilisée dans un sens restreint, correspondant à la Banque de France et aux acteurs agréés à recycler des billets (banques, transporteurs de fonds et certaines grandes enseignes). Au sens large, la filière fiduciaire regroupe l'ensemble des acteurs concourant à la gestion et à la circulation des espèces, depuis leur émission jusqu'à leur utilisation par le public.

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

ENCADRÉ 1

Schéma simplifié de la circulation des billets en France métropolitaine

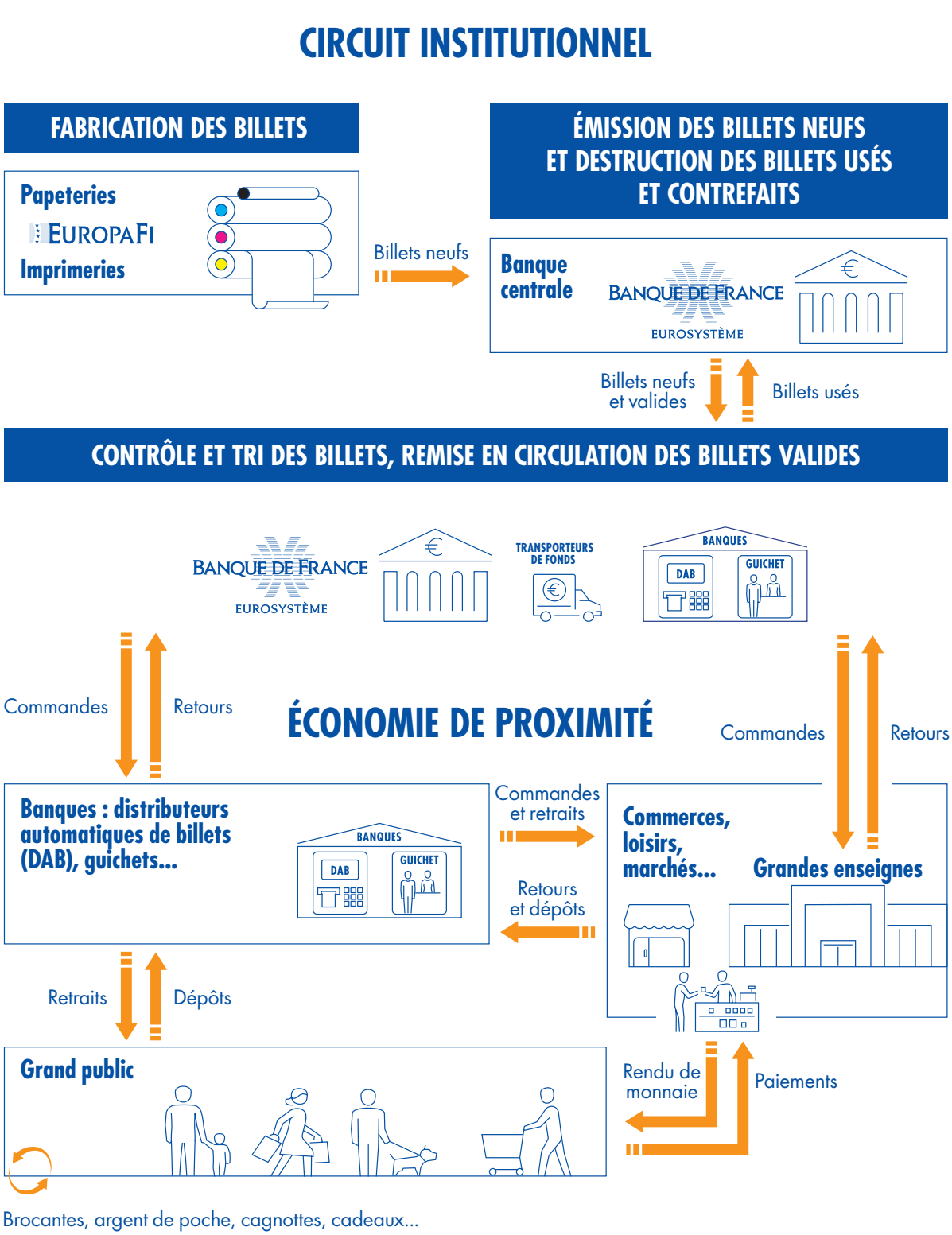

.../...

La circulation du billet de 5 €

Deux niveaux de circulation des billets se distinguent. La partie supérieure représente **les flux gérés par les acteurs institutionnels de la filière fiduciaire**, à savoir les imprimeries, la Banque de France et les autres opérateurs agréés. La Banque de France y joue un rôle central en assurant l'authentification, le tri et la remise en circulation des billets. Ces missions sont également exercées par des acteurs privés agréés (transporteurs de fonds, banques, et quelques grandes enseignes), qui interviennent dans le cadre de conventions conclues avec la Banque de France et appliquent les mêmes exigences en matière de contrôle et de recyclage des billets. La partie inférieure représente, quant à elle, la circulation des billets au sein de **l'économie de proximité**, entre les banques, commerçants (commerces, loisirs, marchés, grandes enseignes, etc.) et les particuliers.

Les acteurs institutionnels sont en pleine capacité de fournir et recevoir les billets de 5 €, au même titre que toutes les autres coupures. La particularité de la circulation du billet de 5 € se situe dans le lien entre la partie haute et la partie basse du schéma, où il est beaucoup moins aisé pour la Banque de France d'agir directement.

Ce qui fait la particularité du billet de 5 €, c'est sa tendance à rester plus longtemps que les autres coupures en circulation dans l'économie de proximité. Il ne remonte que trop rarement dans le circuit institutionnel. Le graphique 3 b illustre, à ce titre, explicitement que les retours de billet de 5 € sont nettement plus faibles que ceux des autres coupures. Cette tendance est largement due aux difficultés que rencontrent des particuliers et des commerçants à se procurer des billets de 5 €. Il peut ainsi être perçu comme rare par ces derniers et tend à être conservé spécifiquement. Les commandes de billets de 5 € effectuées auprès de la filière fiduciaire par les banques et les acteurs du commerce et des services aux particuliers [3] sont également particulièrement faibles par rapport aux autres dénominations. Il est beaucoup plus facile de se procurer les coupures de 10 €, 20 € et 50 € (cf. *infra*). La quantité de billets de 5 € commandés s'élève à 142 millions sur un total de 6 milliards (billets de 5 € à 50 €), cf. graphique 3 a. Les billets de 5 € représentent seulement 2,3 % du nombre de billets commandés pour les usages du quotidien (coupures de 5 € à 50 €). La part des billets de 10 €, 20 € et 50 €, quant à elle, avoisine les 30 %. Autrement dit, il n'y a pas assez de billets de 5 € qui sont déversés dans l'économie de proximité, même si les fédérations de commerçants rapportent à la Banque de France un usage avéré de cette coupure en particulier.

Il est pourtant essentiel que les canaux des commandes et des retours soient fluides. Les commandes correspondent aux billets demandés par les banques et les grandes enseignes à la filière fiduciaire pour combler les besoins de l'économie de proximité. À l'inverse, les retours correspondent aux billets déposés par les commerçants (et de façon sporadique par les particuliers) auprès de leur banque, puis réintroduits dans la filière fiduciaire. Les billets authentiques et de qualité suffisante peuvent être remis en circulation, tandis que ceux dont l'état est jugé insuffisant sont retirés définitivement et détruits par la Banque de France. Ce processus de tri joue un rôle central dans le maintien de la qualité du numéraire en circulation. Lorsque les flux de commandes sont faibles, la proportion de billets neufs ou de bonne qualité réinjectés dans l'économie est réduite. De même, lorsque les retours sont limités, seule une partie des billets usés remonte vers la filière fiduciaire pour être contrôlée et retirée si nécessaire. Les commandes et retours relativement faibles pour le billet de 5 € ont ainsi pour conséquence de maintenir les billets dégradés plus longtemps dans l'économie de proximité, alors même que leur état justifierait leur remplacement.

3 Entreprises et professionnels dont l'activité consiste à vendre des biens ou à fournir des services directement aux ménages : commerces de proximité, grandes surfaces, restauration, hôtellerie, artisans, services à la personne, etc. Afin d'alléger la lecture, cette catégorie est désignée dans la suite du *Bulletin* par le terme générique de « commerçants », sauf lorsqu'une distinction particulière entre catégories d'acteurs est nécessaire.

G3 Flux des billets de 5 € à 50 € aux bornes de la filière fiduciaire en France métropolitaine en 2025

(en milliards de billets)

a) Sorties (commandes de billets)

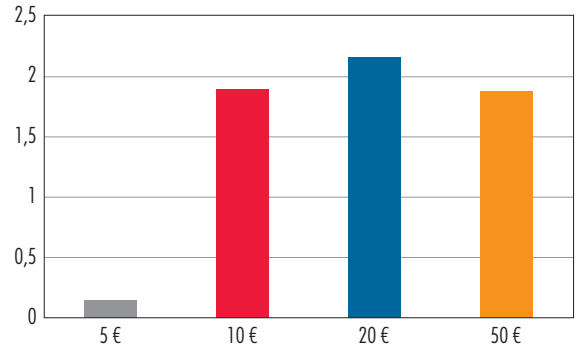

b) Entrées (retours des billets)

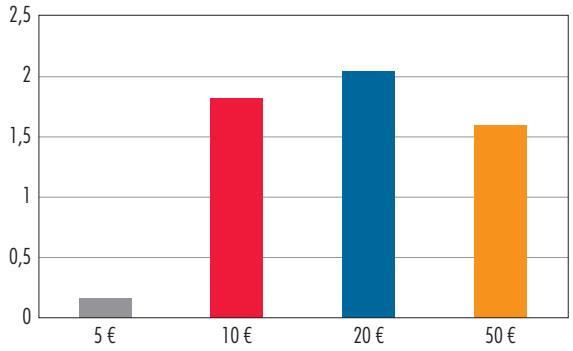

Note : Les bornes de la filière fiduciaire désignent la Banque de France et les opérateurs agréés de recyclage des billets (banques, transporteurs de fonds et quelques grandes enseignes).
Sources : Banque de France et acteurs de la filière fiduciaire.

Les volumes de commandes de billets de 5 € et ceux des retours sont structurellement liés [4]. Ainsi, dans la suite de ce *Bulletin*, la mesure de la circulation des billets aux bornes de la filière fiduciaire sera illustrée, sauf distinction appropriée, par l'indicateur des commandes. Cet indicateur est d'autant plus pertinent que l'approvisionnement représente un levier plus aisé à activer pour la Banque de France.

Un accès plus limité aux billets de 5 € qu'aux billets de 10 € à 50 €

Contrairement aux billets de 10 €, 20 € et 50 €, le billet de 5 € est rarement proposé dans les distributeurs automatiques de billets (DAB). Pour les particuliers, il est donc obtenu essentiellement lorsque les commerçants leur rendent la monnaie. Cette particularité entraîne des conséquences directes sur le renouvellement des billets en circulation, qui repose alors largement sur les commerçants.

Les commerçants accèdent, quant à eux, aux billets de 5 € par différents canaux. Les grandes enseignes, tout d'abord, bénéficient de volumes importants, d'économies d'échelle et d'un recours direct aux transporteurs de fonds. Elles peuvent s'approvisionner facilement en billets neufs ou de bonne qualité. Les grandes enseignes, et en particulier celles de la grande distribution, sont massivement pourvoyeuses de billets de 5 € pour l'économie. Par exemple, pour un des principaux groupes de la grande distribution française, les billets de 5 € ont représenté, en 2025, 66 % de leurs commandes d'espèces. Cette proportion excède de loin celle observée dans l'ensemble des commandes (2,3 %, cf. partie 1 *supra*). La proportion de billets de 5 € dans les retours à la filière fiduciaire de cette enseigne est en revanche aussi faible que celle observée au niveau national.

Les commerces de proximité ont des volumes d'activité insuffisants pour pouvoir s'adresser directement aux transporteurs de fonds. Ils disposent de deux solutions pour s'approvisionner en billets de 5 € auprès de leur banque :

- Par des automates de distribution d'espèces. Si certains DAB permettent la délivrance de billets de 5 €, cette offre demeure rare. Les commerçants qui s'approvisionnent grâce à des automates recourent donc plus fréquemment aux distributeurs de rouleaux de monnaie (DRM), qui proposent non seulement des pièces mais également parfois des billets de 5 €. Cette offre n'est toutefois disponible que dans certaines agences ou certains espaces de libre-service bancaires consacrés aux opérations sur les espèces et aux services bancaires automatisés. Elle s'adresse principalement à une clientèle professionnelle.

4 Avec un coefficient de corrélation entre les commandes de billets de 5 € et leurs retours à la filière fiduciaire de 0,999 sur 10 ans.

- Par une commande spécifique au guichet de leur banque. Cette solution permet d'obtenir des billets de bonne qualité, mais peut engendrer des frais bancaires et nécessite souvent d'être anticipée de plusieurs jours.

Dans ce contexte, les billets de 5 € ont tendance à être conservés le plus longtemps possible dans les caisses des commerces plutôt qu'à être reversés aux banques. Même lorsqu'ils présentent des signes d'usure, ils continuent fréquemment à circuler de commerce en commerce par le biais du rendu de monnaie. Le billet de 5 € se retrouve pratiquement enfermé dans une boucle limitée, restreinte à l'économie de proximité. Cette circulation en vase clos l'éloigne du circuit classique de contrôle et de renouvellement des espèces assuré par les acteurs de la filière fiduciaire.

Des acteurs mobilisés

L'Eurosystème, c'est-à-dire la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales de la zone euro, est le garant de la confiance du public dans les billets en euros. À ce titre, il a déjà pris des mesures ciblées sur le billet de 5 €, afin de lui offrir une plus grande durabilité. Au moment du lancement de la série « Europe » (cf. encadré 2), cette dénomination a reçu un « traitement de faveur » avec l'ajout d'un vernis supplémentaire qui accroît sa résistance.

La BCE recommande de maintenir la proportion de billets usés en circulation en dessous d'un niveau cible déterminé pour tous les pays de la zone euro. Or, en France, pour le billet de 5 €, cette part se situe actuellement à un niveau supérieur à l'objectif fixé. Cette usure marquée constatée semble confirmer les remontées des fédérations de commerçants : une utilisation avérée des billets de 5 €, en circuit fermé. En l'absence d'un renouvellement suffisamment rapide par des billets de meilleure qualité, la dégradation des billets de 5 € tend à s'accentuer. La proportion de billets de 5 € usés en France est comparable à celle observée dans les autres pays de la zone euro à forte activité touristique. En effet, leur schéma de circulation des billets est relativement similaire au nôtre, caractérisé par un recours important aux espèces. Même si la France n'est pas un cas isolé, sa quantité de billets fortement usés en circulation n'en demeure pas moins élevée et appelle à une vigilance particulière.

Face à cette situation, la Banque de France applique un niveau d'exigence élevé sur le tri des billets de 5 €. Elle s'efforce d'augmenter la proportion de billets neufs ou de très bonne qualité dans les livraisons effectuées aux opérateurs, ce qui permet de « rajeunir » le stock de billets en circulation. Cette action ne suffit néanmoins pas à pallier les conséquences de ce cycle « dégradé » du billet de 5 €. Il ne revient pas suffisamment souvent aux bornes de la filière fiduciaire pour être contrôlé, puis détruit ou réinjecté dans l'économie. La Banque de France a donc engagé des discussions auprès des confédérations nationales de commerce de proximité pour les inciter à réaliser des campagnes de communication auprès de leurs membres afin de les inciter à remettre plus régulièrement leurs billets de 5 € usés à leurs banques.

Certaines fédérations de commerçants soulignent l'intérêt d'une offre d'accès aux billets de 5 € plus lisible et mieux identifiée auprès des professionnels. La Banque de France est particulièrement engagée dans la coordination des acteurs de la filière et la promotion des bonnes pratiques grâce à ses groupes de travail.

2 Les secrets de la circulation du billet de 5 €

Une saisonnalité marquée

En France métropolitaine, la circulation des billets de 5 € à 50 € présente une saisonnalité marquée. Les graphiques 4 a et b illustrent les niveaux de volumes mensuels moyens de billets de 5 € à 50 € sortants et entrants de la Banque de France, calculés en base 100 par rapport à la moyenne des mois de janvier de la période 2021-2025. Les niveaux de commandes et de retours évoluent selon un profil similaire pour toutes les coupures. Deux périodes se distinguent par une volumétrie de flux entrants et sortants élevés : celle des fêtes de fin d'année et la belle saison. La première correspond à l'activité intense du commerce et la tradition des étrennes de fin d'année, et la seconde à l'effet des congés de printemps et d'été.

G4 Flux mensuels moyens (période 2021-2025) des billets de 5 € à 50 € auprès de la Banque de France, en France métropolitaine

(indice base 100 sur la moyenne des mois de janvier 2021-2025)

a) Sorties (commandes de billets)

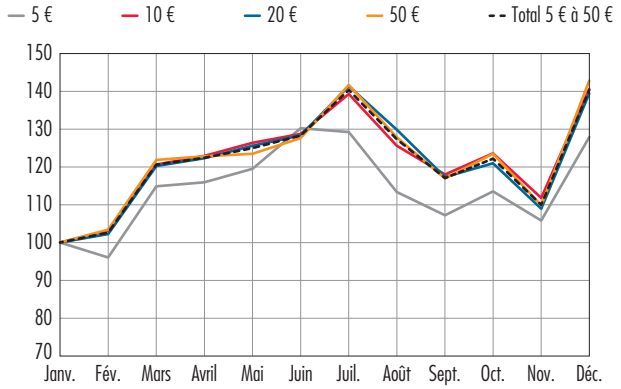

b) Entrées (retours des billets)

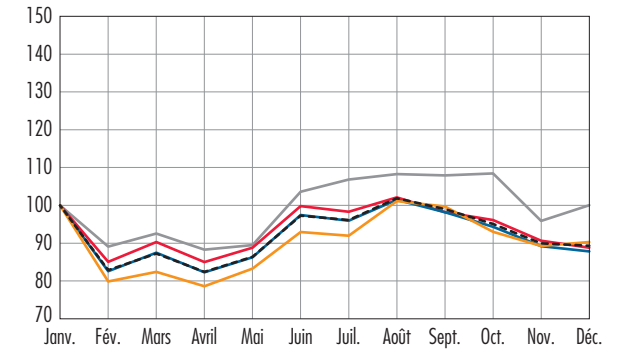

Source : Banque de France.

Proportion de billets de 5 € dans les commandes de billets de 5 € à 50 € aux bornes de la filière fiduciaire en France métropolitaine, par région, en 2025

(en %)

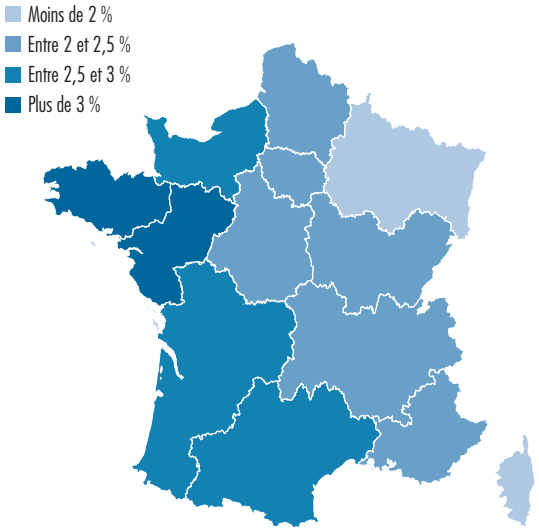

Note : Les bornes de la filière fiduciaire désignent la Banque de France et les opérateurs agréés de recyclage des billets (banques, transporteurs de fonds et quelques grandes enseignes).
Sources : Banque de France et acteurs de la filière fiduciaire.

Le billet de 5 € se démarque quelque peu, avec des commandes un peu plus lissées sur l'année et des retours avec des pics plus intenses que pour les autres coupures. La courbe de l'indice des retours de billets de 5 € fait en effet apparaître une hausse saisonnière estivale plus importante et plus large que pour les autres dénominations. Le billet de 5 € revient donc relativement plus que les autres dans les caisses de la Banque de France pendant l'été. Cela témoigne de l'attrait des touristes et des vacanciers pour cette petite coupure lors d'achats sur les marchés ou auprès de glaciers par exemple.

Des habitudes hétérogènes sur le territoire français métropolitain

En France métropolitaine, en 2025, environ 142 millions de billets de 5 € ont été commandés à la filière fiduciaire, soit environ 2,2 billets par habitant. Les habitudes d'utilisation des espèces varient d'une région à l'autre, avec par exemple près de 5 billets de 5 € par habitant commandés en Corse, contre seulement 1,3 en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour savoir où le billet de 5 € est le plus apprécié, en comparaison des autres coupures à usage majoritairement transactionnel (5 € à 50 €), on peut s'appuyer sur les commandes de billets à la filière fiduciaire. Toutes les régions suivent plus ou moins la tendance nationale de commandes relativement faibles pour le billet de 5 €. L'ouest de la France en commande un peu plus, avec une part supérieure à 3 % pour les commandes de billets à la filière fiduciaire par rapport à l'ensemble des billets de 5 € à 50 € (3,9 % pour la Bretagne), cf. carte.

Spécificités et initiatives régionales

En Île-de-France et en Normandie, où elle est implantée, la BRED [5] contribue à la diffusion de cette coupure. Lors du

5 La BRED (Banque régionale d'escompte et de dépôts) est un établissement appartenant au groupe BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Épargne).

passage à l'euro, elle a fait le choix de la proposer dans ses DAB situés à l'intérieur de ses agences. Cette décision répondait notamment à une préoccupation de service à la clientèle, qui avait apprécié la possibilité de retirer les plus petites coupures de la gamme des francs. De fait, l'expérience montre que le nombre de billets de 5 € retirés à la BRED devance même celui de billets de 20 €. En pratique, ce service bénéficie à une clientèle bien plus large que celle de la BRED, car ses DAB sont accessibles aux détenteurs de cartes provenant d'autres établissements. Toutefois, malgré cette initiative positive, l'impact de la BRED demeure limité à l'échelle régionale, en raison de la présence d'autres acteurs majeurs du secteur. Son action ne suffit donc pas à influer significativement sur la disponibilité de cette coupure, notamment en Île-de-France. Par ailleurs, le transporteur de fonds Brink's propose également la possibilité de retirer des billets de 5 €. Mais cette option est limitée à une vingtaine de DAB de son réseau.

ENCADRÉ 2

Carte d'identité du billet de 5 €



Grand classique des gammes de billets, la coupure de 5 € dispose de son équivalent en dollars (le billet de 5 $), en livres sterling (le billet de 5 £) ou encore en yuans (le billet de 50 ¥). Mis en circulation en janvier 2002 en France et dans la zone euro, le billet de 5 € est à la fois la plus petite coupure papier de l'euro et le plus petit format de la gamme (120 mm x 62 mm). Il est facilement reconnaissable grâce à sa couleur grise. Son graphisme a été renouvelé en mai 2013, dans une nouvelle série nommée « Europe », en référence à l'intégration d'un filigrane laissant deviner un portrait de la princesse Europe. D'autres signes de sécurité ont également fait leur apparition dans cette deuxième série, comme le « nombre émeraude », qui change de couleur quand on l'incline. Il est très rare de rencontrer un faux billet de 5 € : seulement 1 pour 5 millions de billets en circulation en Europe [1].

Le billet de 5 € passe de main en main, de poche en poche, et même parfois à la machine à laver. Il est conçu pour être particulièrement robuste. À l'instar des autres dénominations, il est constitué de déchets de coton de l'industrie textile mais, du fait de son utilisation intensive, il est recouvert d'une couche de vernis spécial. Pour autant, sa fabrication et la gestion de sa circulation ont un impact environnemental faible, puisque celui-ci équivaut, pour un citoyen de la zone euro et au cours d'une année, à 1,7 km parcouru en voiture [2] ou au visionnage de 4 h de contenu diffusé en flux (en *streaming*) [3].

Il joue un rôle essentiel dans l'inclusion financière en étant, comme tous les autres billets, identifiable par les personnes malvoyantes (taille, éléments tactiles en relief). Il permet à chacun, que ce soient les enfants ou les personnes financièrement fragiles, de constituer son épargne de façon autonome. Enfin, il représente un des piliers de la robustesse des paiements du quotidien en cas d'indisponibilité des moyens de paiement scripturaux. Malgré sa faible valeur nominale, il demeure un symbole concret de la nécessité de pérenniser la monnaie fiduciaire pour les citoyens européens.

1 Communiqué de presse de la Banque centrale européenne (BCE) du 27 février 2026.

2 Estimation réalisée à partir de l'*Étude sur l'empreinte environnementale des billets en euros en tant qu'instrument de paiement (Product Environmental Footprint study of euro banknotes as a payment instrument)*, BCE, décembre 2023.

3 Cf. comparateur carbone de l'Agence de la transition écologique (Ademe).

La Banque de France examine plusieurs pistes pour améliorer la circulation du billet de 5 € :

- Un premier axe consiste à accélérer son retour aux guichets de la Banque de France. Par exemple, une expérimentation est en cours en Île-de-France et dans les Hauts-de-France. Elle consiste en l'arrêt du recyclage de cette coupure par les transporteurs de fonds présents dans ces régions. Autrement dit, l'ensemble des billets de 5 € qu'ils collectent doit être remis à la Banque de France. La banque centrale peut appliquer à cette coupure des critères de tri plus stricts que ceux configurés dans les machines utilisées par les transporteurs de fonds et qui sont conformes aux préconisations de la BCE. Cette politique vise à rajeunir le stock de billets en circulation.

- Un second axe vise à développer la disponibilité de cette dénomination pour tous publics, par exemple en augmentant le nombre de DAB qui proposeraient des billets de 5 €. À ce titre, dans le cadre d'un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs de la filière fiduciaire, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique s'est portée volontaire pour une expérimentation dans son réseau d'agences en Nouvelle-Aquitaine. L'une des actions envisagées consisterait à proposer des billets de 5 € dans certains DAB accessibles depuis l'extérieur des agences. Les sites susceptibles d'accueillir ces expérimentations seraient sélectionnés en fonction de critères liés aux usages locaux, à la densité commerciale des zones concernées, ainsi qu'aux besoins de certaines catégories de population en petites coupures. Par exemple, des sites très touristiques, comme les abords des plages de Saint-Jean-de-Luz, des zones rurales de l'arrière-pays ou des quartiers de grandes villes comme Bayonne fourniraient un retour d'expérience intéressant sur ce test.

Ces actions visent à rapprocher les niveaux de commande et de retour du billet de 5 € de ceux des autres coupures, ce qui permettrait de garantir, à terme, une meilleure qualité de ce billet. Elles pourraient être déployées à une plus grande échelle en cas de retours positifs.

3 Le billet de 5 € chez nos voisins européens

Un constat qui diffère selon le pays

Le nombre de billets de 5 € en circulation dans l'économie de la zone euro [6] s'élève à 3,1 billets par citoyen, que ce soit dans les tiroirs-caisses, conservés chez les particuliers ou dans leurs poches, prêts à être utilisés. Ce chiffre est comparable aux billets de 10 € (4,2 par citoyen environ). En reprenant les indicateurs des commandes utilisés précédemment pour décrire la circulation des billets, il apparaît une grande disparité entre les pays, cf. graphique 5. En particulier, la France se distingue par un niveau de circulation qui est le plus bas de la zone euro.

Une part de ces écarts tire certainement son origine dans des particularités économiques et culturelles, comme c'est le cas en France entre les régions. Des décisions de pilotage nationales peuvent néanmoins influencer à la hausse ou à la baisse les proportions.

G5 Proportion de commandes de billets de 5 € par rapport aux billets de 5 € à 50 € dans la zone euro, par pays, en 2025

(en %)

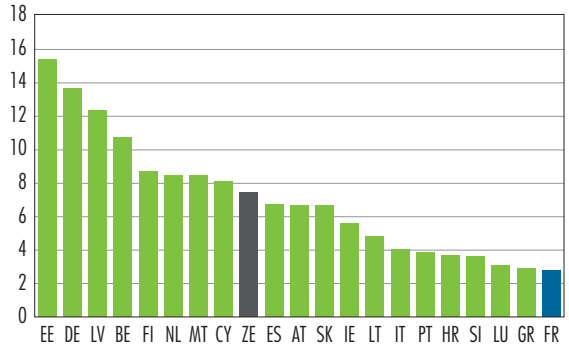

EE Estonie
DE Allemagne
LV Lettonie
BE Belgique
FI Finlande
NL Pays-Bas
MT Malte
CY Chypre
ZE Zone euro
ES Espagne
AT Autriche
SK Slovaquie
IE Irlande
LT Lituanie
IT Italie
PT Portugal
HR Croatie
SI Slovénie
LU Luxembourg
GR Grèce
FR France

Source : Banque centrale européenne (*currency information system*, système d'information du fiduciaire).

6 Ce sont tous les billets émis en zone euro depuis 2002, déduction faite de ceux détruits par les banques centrales et des billets conservés hors zone euro (estimation réalisée à l'aide des données de : *Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE) – 2024, Étude sur les habitudes de paiement des consommateurs dans la zone euro – 2024).*

G6 Évolution de la proportion de billets de 5 € dans les commandes de coupures de 5 € à 50 € pour quatre pays de la zone euro et l'ensemble de cette zone, de 2015 à 2025

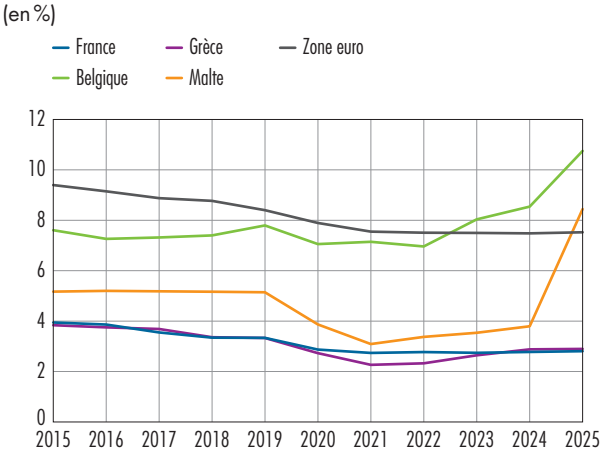

Source : Banque centrale européenne (*currency information system*, système d'information du fiduciaire).

Des évolutions positives possibles

La Belgique, avec près de 11 % des commandes de billets de 5 € parmi les coupures transactionnelles en 2025, a réussi à faire augmenter fortement cette proportion en dix ans. Plusieurs autres pays ont fait évoluer leurs taux positivement, dans des proportions variables (cf. graphique 6).

S'inspirer des autres pays

La Grèce a mis en place depuis 2021 une convention afin de permettre aux commerçants et aux particuliers d'échanger les coupures de 5 € et 10 € contre des billets neufs directement auprès des guichets de la banque centrale, sans surcoût. Leur proportion de billets de 5 € a augmenté depuis cette date, cf. graphique 6.

À Malte, à l'image de ce que la BRED propose, les billets de 5 € ont été introduits dans le réseau de DAB d'un établissement de crédit du pays. De plus, les banques sont invitées à restituer l'ensemble de leur collecte de billets de 5 € à la banque centrale. En parallèle, celle-ci a aussi complètement interdit le recyclage de cette coupure par les banques.

La Belgique a, quant à elle, également mis fin au recyclage du billet de 5 €. De plus, la Banque nationale de Belgique a directement négocié avec Batopin [7], qui gère une partie importante du parc de DAB du pays, la signature d'un accord portant sur le développement spécifique d'automates délivrant des billets de 5 €, afin de rendre la circulation de cette coupure plus fluide. De ce point de vue, il convient de noter qu'en France, la Société des Services Fiduciaires (2SF), un réseau interbancaire, achèvera la fusion des parcs de DAB des groupes Crédit Mutuel-CIC, BNP Paribas et Société Générale d'ici fin 2026. Cette entreprise mène une étude d'opportunité afin d'évaluer l'intérêt d'intégrer la distribution de billets de 5 € à certains de ses DAB. Si les conditions d'usage et les besoins locaux le justifient, un déploiement sélectif pourra être envisagé.

⁂

La circulation atypique du billet de 5 € en France, qui se traduit par un niveau de qualité plus difficile à maîtriser pour la Banque de France, n'est donc pas une situation figée. Qu'il s'agisse d'initiatives locales pouvant être généralisées ou de bonnes pratiques observées à l'étranger dont il serait pertinent de s'inspirer, la Banque de France dispose, en lien avec l'ensemble des acteurs de la filière fiduciaire, d'un large éventail de leviers pour répondre aux enjeux propres à cette coupure. Compte tenu de son rôle essentiel dans les usages quotidiens, le billet de 5 € mérite une attention particulière.

7 Consortium créé par quatre grandes banques qui vise à optimiser la distribution des billets et garantir l'accès de la population aux espèces.

Éditeur
Banque de France

Directeur de la publication
Claude Piot

Rédaction en chef
Corinne Dauchy

Secrétaire de rédaction
Caroline Corcy

Réalisation
Studio Création
Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France
https://www.banque-france.fr/fr/abonnements

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME